

Et, cela, d'autant plus que le CHSCT ne fonctionne pas, qu'aucun programme de prévention des risques psychosociaux n'est mis en œuvre.

Pour celles et ceux qui ne sont plus dans le rythme, c'est la baisse des primes. Et pour tous ce sera la suppression de 8 jours de congés.

QUELLE INGRATITUDE !

LA COMMUNE NE DOIT PAS ÊTRE UN PARC D'ATTRACTION PERMANENT !

Fonctionnaires territoriaux mais pas intermittents du spectacle, nous avons ensemble les moyens de redonner au service public municipal ses missions premières, en apportant des réponses concrètes aux besoins de tous les habitants.



C'est ce à quoi la CGT des territoriaux vous invite.

Alors, rassemblons-nous, et agissons ensemble pour nous faire respecter, pour notre qualité de vie au travail et en dehors, et pour la qualité du service public à rendre.



Contact :

CSD CGT des services publics
du Pas-de-Calais

09 79 71 67 34

csdcgt62@gmail.com